

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2013

SÉCURISATION DE L'EMPLOI - (N° 847)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 4951

présenté par

M. Cavard, Mme Massonneau, M. Roumegas, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain,
Mme Attard, Mme Auroi, M. Baupin, Mme Bonneton, M. Coronado, M. de Ruy, M. François-
Michel Lambert, M. Mamère, M. Molac, Mme Pompili et Mme Sas

ARTICLE 4

Après l'alinéa 18, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *bis* Utilisation des ressources, notamment la consommation en eau, en matières premières et en énergie et la gestion des déchets et de la pollution ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La raréfaction des matières premières et la dépendance aux énergies fossiles vont amener des mutations profondes de nos modes de production. Les exemples récents dans les secteurs de l'automobile montrent que les conséquences sur l'emploi de ces mutations doivent être anticipées au plus près des salariés.

Cet amendement propose donc d'intégrer ces informations à la nouvelle base de données.